

MISE EN LIGNE LE 31-08-2022
AVENANT n° 2 AU CONTRAT DE CESSION
N° 20.297 du 7 août 2020

DCULT N° 22.147

ENTRE :**LA TRIPLE CROCHE – Association 1901**

40 rue Louis Rolland

92120 MONTROUGE

Numéro de Siret : 452 679 541 00014 - Code Ape : 923A

Numéro de licence – catégorie 2 – n° 2 1062908

Association non assujettie à la TVA

Représentée par Madame **Isabelle KRIEF**, en sa qualité de présidente de l'association et porteur de la licence de spectacle, Ci-après désigné « le PRODUCTEUR », d'une part,**ET : La Ville de Royan**

Adresse : 80 avenue de Pontailac - 17200 ROYAN

Téléphone : 05 46 39 56 56

Siret : 211 703 061 00013

Code APE : 751 A

Licence n° : 1-PLATESV-D-2021-005035 ; 2-PLATESV-D-2021-005038 ; 3-PLATESV-D-2021-005036

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désigné « l'ORGANISATEUR », d'autre part.

Il est exposé ce qui suit :

Le Producteur dispose du droit de représentation en France du spectacle suivant :

« LA VOILÀ LA VOIX DE LOLA »

pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa préparation et à sa représentation.

L'Organisateur soussigné dispose et certifie s'être assuré de la disponibilité d'un lieu de représentation.

CECI EXPOSÉ, ET ÉTANT ENTENDU QUE LE PRODUCTEUR N'A PAS PU HONORER LA REPRÉSENTATION À LA DATE PRÉVUE DU 22 DECEMBRE 2020 SUITE À L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS COVID-19, VOICI CI-APRÈS LES MODIFICATIONS :

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Le Producteur s'engage à donner DEUX représentations du spectacle :

DATE : 19 mai 2022

HORAIRES : 10h30 et 15h00

Lieu : **Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan**

MISE EN LIGNE LE 31-08-2022

Article 4 – PRIX :

L'Organisateur s'engage à verser au Producteur en contrepartie de la présente cession sur présentation de facture, la somme de : **3000 € TTC** (trois mille euros), correspondant à deux représentations.

Toutes les autres clauses et articles du contrat initial qui ne sont pas explicitement visées dans ce présent avenant demeurent inchangées.

Fait en QUATRE exemplaires à MONTROUGE, le 11 mars 2022.

Le Producteur,

LA TRIPLE CROCHE
40 rue Louis Rolland
92120 Montrouge
Association Loi 1901 - N° siret : 452 679 54 00014

Madame Isabelle KRIEF
Présidente

L'Organisateur,

Pour le maire et par délégation,



Monsieur Didier SIMONNET
Premier Adjoint